

SNU ipp	F.S.	U.
		79

Niort, le 7 avril 2022

8 Rue Joseph Cugnot
Maison des Syndicats
79000 NIORT
Téléphone : 05 49 73 12 52
Fax :
05 49 09 24 33
Courriel :
snu79@snuipp.fr
Site :

Aux adhérents SNUipp-FSU des Deux-Sèvres

<http://79.snuipp.fr>

Chère

tu es invité·e à participer au Congrès départemental du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres

le jeudi 5 mai et vendredi 6 mai 2022
de 9h00 à 17h00

À la maison des syndicats
8, rue Joseph Cugnot 79000 NIORT

Merci pour ta participation

Julie Couprie, Lydie Palpacuer, Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 79




Les militants convoqués bénéficient d'une autorisation d'absence accordée en vertu du décret n°82-447 du 28 mai 1982, article 14 (dans la territoriale (décret n°85-397 du 03 avril 1985) dans le privé application du droit du travail) concernant les absences des représentants syndicaux mandatés pour participer aux réunions statutaires d'organismes directeurs des organisations syndicales aux niveaux académique et départemental.

La demande d'autorisation d'absence accompagnée de la convocation ou d'une copie doit être déposée trois jours au moins avant la date de la réunion.

Donnons à l'école les moyens de ses ambitions !
S

